

LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION À CHOMÉRAC (ARDÈCHE)

DE
G. NAUD
ET
J.-P. MUR

L'étude des matériaux rencontrés dans les constructions de Chomérac (1) permet de constater rapidement qu'à côté d'une douzaine de matériaux locaux, de nombreux matériaux provenant de carrières extérieures au territoire de la commune (matériaux exogènes) ont aussi été utilisés, ces carrières étant dans divers secteurs d'Ardèche (environs de Privas, Cruas, Labeaume, etc.) ou dans des régions plus lointaines (Drôme, Bourgogne, Chine ou Portugal). En prenant comme guide les matériaux les plus fréquemment utilisés, il nous a été possible de mettre en évidence un zonage du bâti assez bien concordant avec la répartition des formations géologiques du territoire. Après une présentation des matériaux locaux et exogènes et d'exemples de leurs usages, nous évoquons quelques lieux d'extraction ou de transformation des matériaux locaux (calcaires et argiles).

I - CADRE DE L'ETUDE

Le territoire concerné par notre étude couvre la commune de Chomérac mais sans prendre en compte ni les constructions les plus récentes, notamment celles faisant partie des lotissements, ni l'architecture rurale et le « petit patrimoine ». En ce qui concerne le bourg, les études de détail concernent principalement la section F du cadastre. Pour réaliser notre étude, nous nous sommes également limités, sauf cas exceptionnel, au domaine accessible au public.

Dans l'étude des bâtiments, notre attention s'est portée sur les murs, les chainages d'angle, l'encadrement des ouvertures et des accès et des éléments particuliers d'architecture (piliers, colonnes, dallages). Toutefois, il est nécessaire de préciser que de nombreuses constructions étant crépies, nos observations sont obligatoirement partielles. Nous évoquons, mais brièvement, quelques aspects particuliers de l'emploi des matériaux comme celui dans le mobilier funéraire. Avec les matériaux naturels, sont pris en compte, plus ou moins accessoirement, des matériaux élaborés (bétons, pavés, briques bétons et parpaings bétons) ou transformés (briques).

II - LES MATERIAUX LOCAUX

Les terrains qui constituent la commune de Chomérac et donnent les matériaux locaux, sont des couches de roches sédimentaires d'origine marine, légèrement inclinées vers le sud-est (calcaires du Jurassique supérieur, calcaires et marnes du Crétacé inférieur) surmontées,

localement, de formations volcaniques (basaltes tertiaires) et de formations superficielles quaternaires (alluvions, éboulis, argiles d'altération). La répartition de ces terrains se fait en bandes est-ouest, grossièrement juxtaposées, ce qui crée un zonage nord-sud. Dans le bâti, l'usage des matériaux locaux est fortement conditionné par la constitution géologique du territoire. Les matériaux locaux sont bruts, taillés ou transformés. Les premiers sont dominés par sept sortes de calcaires et trois de basalte. Ils sont en usage, selon la zone d'habitat (voir IV) dans une ou plusieurs parties du gros œuvre (murs, chainages d'angle, encadrements). Les matériaux transformés étudiés sont les briques élaborées par cuisson d'argiles. Au stade où est arrivée notre étude, nous considérons les matériaux élaborés comme les briques béton et les parpaings béton, importés sur la commune donc traités comme exogènes.

II.1 – Matériaux calcaires

Calcaires graveleux. Ils regroupent toutes les variétés de calcaires dont l'aspect graveleux ou grumeleux est dû à des éléments à contour arrondi ou anguleux formés de sédiment remanié, ces éléments étant souvent de teinte différente de celle du fond et mis en léger relief par altération différentielle. Ils sont de teinte grise à bleutée et contiennent de nombreux restes d'ammonites et bélélemnites fossilisées, bien visibles sur les dalles polies (fig. 1). Le « marbre de Chomérac » sous les appellations de « Pierre de Chomérac », « Chomérac fleuri » et « Gris Corbier » est de ce type. Il s'agit de faux marbre car, en géologie, le marbre est un calcaire qui a subi une assez forte recristallisation métamorphique. Le « marbre » de



Fig. 1 : Calcaire graveleux de Chomérac avec ammonite.

Chomérac constitue les premières assises exploitées des carrières les plus basses comme celle du Baumas ou d'Alissas dont l'âge est kimméridgien à tithonien (Jurassique supérieur).

Calcaires sublithographiques. Du Jurassique supérieur et de la base du Crétacé, ces calcaires blancs sont moins graveleux et à grain fin (tendance lithographique). Ils se caractérisent aussi par leur cassure conchoïdale à esquilleuse.

Brèches calcaires. Ces roches (fig. 2) sont formées par remaniement des dépôts marins en cours de consolidation. De très nombreux éléments calcaires, assez gros, sont cimentés soit par du calcaire blanc (*brèches homogènes*) soit par une sorte de grès calcaire gris (*brèches hétérogènes*). Si les brèches homogènes sont bien connues à l'affleurement, les brèches hétérogènes sont plus difficiles à localiser. Les premières seraient plutôt jurassiques tandis que les secondes (appelées, dans la littérature géologique, « brèche de Chomérac ») seraient à attribuer à un niveau du Berriasien (Crétacé inférieur).

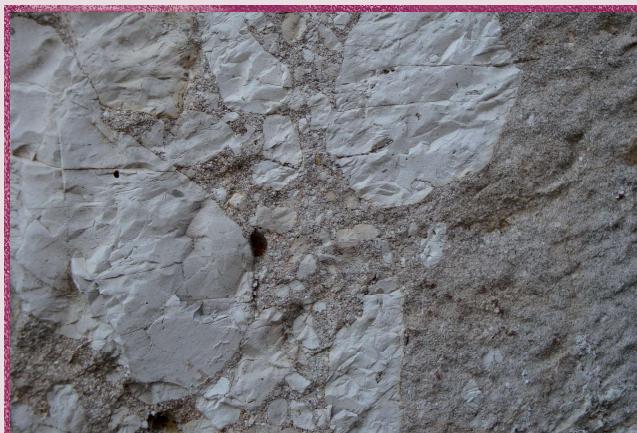


Fig. 2 : Brèche calcaire hétérogène de Chomérac (moellon d'un mur).

Calcaires gréseux. Roches de teinte marron faisant penser à un grès fin du Trias mais d'âge jurassique supérieur, voire crétacé inférieur (fig. 3). En effet, sur certains moellons on observe le passage de ce faciès à une brèche calcaire hétérogène décrite précédemment (hameau de Charron, C 546 (2)) ou à un calcaire de type



Fig. 3 : Calcaire gréseux de Chomérac, avec une bélémnite (église Saint Eustache).

jurassique (Rodèche, ZI 202), et, en plusieurs endroits, des fossiles (bélémnites notamment) inconnus dans le Trias (église). Toutefois, il n'a pas été possible de localiser cette roche à l'affleurement.

Calcaire à silex. Ce type de roche n'est pas utilisé (une seule pierre brute dans une maison de la rue du château et dans une bordure de trottoir) car de taille compliquée à cause de son hétérogénéité. Il se rencontre dans les niveaux calcaires du Jurassique supérieur (carrière de La Vialatte). Les silex forment des rognons bien individualisés, aux contours arrondis.

Travertin (tuf calcaire). Cette roche se forme à l'émergence de sources alimentées par des eaux ayant circulé dans des massifs calcaires. De teinte grise à jaunâtre, cette roche concrétionnée (fig. 4) doit son aspect caverneux et vacuolaire aux emplacements laissés, après pourrissement, par les éléments végétaux encroûtés par le calcaire (tiges, feuilles, mousses, etc.). Très recherchées pour leurs diverses qualités (résistance à l'écrasement, légèreté, capacité d'isolation, etc.) les dépôts développés à la sortie de quelques sources ont été entièrement exploités (F 106). Cette roche pourrait avoir aussi été importée des carrières des bords du Vercors mais nous lui donnons, en l'absence d'une analyse plus poussée, une origine locale.

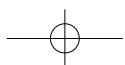


Fig. 4 : Travertin (moellon dans un mur).

Laminites calcaréo-argileuses. Il s'agit de petits bancs de calcaires argileux, ocre, de quelques centimètres d'épaisseur constitués de très fines couches de sédiments appelées lamines. Il peut s'agir de niveaux du Berriasien ou du Valanginien. Leur mauvaise qualité mécanique et leurs affleurements souvent masqués, expliquent leur emploi très limité voire anecdotique (Petit Mauras, H 108).

II.2 – Matériaux basaltiques

Galets de basalte compact. Les galets de basalte sont ceux que l'on rencontre dans les alluvions anciennes et actuelles de La Véronne et de la Payre (fig. 5). Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un basalte noir, massif, bien reconnaissable dans de nombreuses maisons du bourg (F 315). Certains faciès, très pauvres en cristaux visibles, possèdent une cassure nette, souvent conchoïdale. Quelques fois, les galets montrent une structure



granuleuse que l'on connaît bien au Coiron (granules de taille millimétrique à pluricentimétrique). Une telle structure fragilise la roche et les galets de ce type ne sont pas de premier choix pour les constructions. Ils ont donc été peu utilisés.



Fig. 5 : Galets de basalte dans un mur.

Blocs de basalte massif. Il s'agit des blocs constituant les éboulis au pied du Coiron. Le basalte est compact ou granuleux, de teinte noire. En prismes ou dalles de toutes tailles, ils sont utilisés bruts ou cassés pour en réduire leurs dimensions (Gratenas).

Basalte bulleux. Ce basalte gris sombre à noir, montre une grande quantité de vacuoles (fig. 6) formées par les gaz exprimés au moment de la mise en place de la lave. Il en résulte une roche poreuse, relativement légère, qui se taille relativement bien (F 74 ; F 954, K 226). En effet, la présence des nombreuses vacuoles permet l'amortissement des chocs donc la roche n'éclate pas au moment de la taille contrairement au basalte compact qui donne des éclats un peu imprévisibles et, de ce fait, se taille difficilement.



Fig. 6 : Basalte bulleux dans un montant de porte.

Des basaltes bulleux se rencontrent un peu partout sur Le Coiron. Nous ne connaissons pas de carrières de ce type de roche, celles-ci n'ayant, le plus souvent, qu'un développement limité et étant comblées naturellement ou envahies par la végétation. Il est possible que ces roches viennent d'un gisement très proche de Gratenas mais sur la commune voisine de Saint-Pierre-la-Roche. Vu cette proximité, nous les considérons comme locales.

II.3 – Matériaux transformés

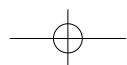
Les argiles donnent par cuisson, briques (F 145, F 338) et tuiles. Les tuiles ne seront pas étudiées car le champ de recherche qu'elles ouvrent est trop vaste et d'un accès très difficile. Certains calcaires (dont la nature précise n'est pas connue) donnent la chaux par calcination. Cette production provenait d'au moins une tuilerie et un four établis sur la commune. Nous pensons que les briques fabriquées à Chomérac étaient de teinte rouge et de plusieurs modèles (pleines, plates minces, à trous).

III – LES MATERIAUX EXOGENES

Ces matériaux viennent de carrières extérieures au territoire de la commune, du département voire de la France. Dans les constructions, généralement taillés et employés dans les encadrements d'ouvertures voire en réemploi, dominent les grès des environs de Privas, les brèches basaltiques du Coiron, les calcaires de Cruas et de Labeaume. Des matériaux élaborés comme les briques béton et les parpaings béton tiennent aussi une place non négligeable. Est présent, également mais en très faible quantité et en réemploi, la molasse sableuse de type « Châteauneuf-sur-Isère ». Avec un usage plus anecdotique, pour des couvertures de sol, nous avons des calcaires de type « pierre du Tarn », de la « pierre du Midi », de la phonolite du Plateau ardéchois, des granites de diverses origines. On peut également classer, dans les matériaux exogènes secondaires, d'une part les matériaux dits « élaborés » (bétons, pavés artificiels) et, d'autre part, ceux servant à la décoration et l'ornementation de devantures de magasin, de mobilier funéraire et d'intérieur de bâtiments religieux comme l'église. Ils ne feront l'objet que de simples mentions.

III.1 – Matériaux exogènes dominants ou importants

Grès siliceux du Trias des environs de Privas. Les grès siliceux observés dans les constructions de Chomérac (fig. 7) sont tous originaires de la région située immédiatement au nord de Privas (formations du Trias) où des carrières très anciennes ont été reconnues, notamment à Veyras (Naud, 1995 à 1999). Un grès est un ancien sable consolidé naturellement dont l'aptitude à être utilisé dans le bâti est fonction d'une part, de la nature (calcite, silice, argile) et la densité du ciment (dont dépend la porosité) et, d'autre part, de la taille et de la nature des éléments (grains de quartz, feldspaths, micas, etc.). Il en découle que toutes les sortes de grès ne sont pas aptes à la construction. Les grès utilisés à Chomérac (fenêtre à meneaux de F 248, arc de F 287) sont généralement à



ciment siliceux très résistant et dense. De Plagniol (AD07 52 J) distinguait deux sortes de grès « *celui à gros grains, quelque fois rouge* » et « *un autre plus fin et d'une résistance très grande* ». Il « *ignore le lieu de provenance, il n'y en a pas près d'ici (les grès rouges peuvent provenir de l'Escrinet)* ».

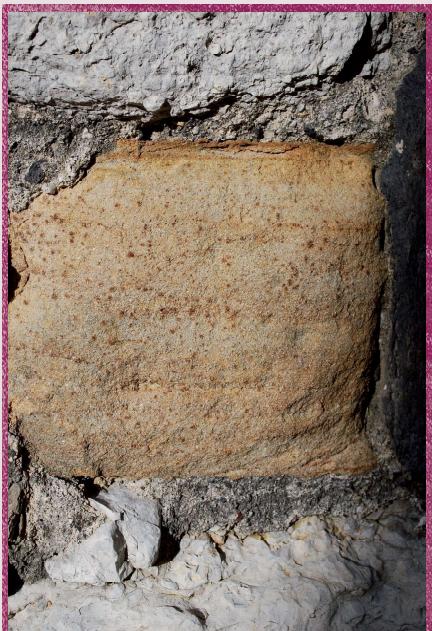


Fig. 7 : Grès siliceux du Trias des environs de Privas.

Brèches basaltiques. Les brèches basaltiques sont généralement verdâtres, brun foncé ou orangé sombre. Ces roches compactes (fig. 8) sont constituées par une grande quantité de débris millimétriques à centimétriques, anguleux à arrondis, de basalte massif ou bulleux et de calcaire argileux et marnes, liés entre eux par un « ciment » naturel représenté par de fines cendres volcaniques souvent altérées en une matière jaune à orangée, appelée « palagonite » (F 284). Ces roches se forment au niveau des cratères d'explosion. Les gisements de brèches volcaniques les plus proches se rencontrent au Coiron, à Rochessauve (entre le Château et la ferme des Traverses) et à Alissas (Avignas-Combier). Pour E. de Plagniol, il s'agit « *d'un conglomérat de sable basaltique avec un ciment argileux jaune appelé ici mortillat ou mortelly* ».



Fig. 8 : Brèche basaltique grossière du Coiron.

Calcaires de Cruas. Il s'agit des calcaires d'âge crétacé inférieur (Barrémien et Aptien inférieur). D'aspect très homogène, ces roches sont à grain très fin, beiges à ocre, teintées de rose voire de rouge et montrent très souvent de nombreuses auréoles d'oxydes de fer rougeâtres (F 355, F 248, K 226) (Fig. 9). Ces calcaires proviennent des carrières qui étaient exploitées dans les environs de Cruas, notamment en bordure du ravin de Crûle.



Fig. 9 : Calcaire ocre de Cruas avec traces d'oxyde de fer.

Calcaires graveleux de Labeaume. A Labeaume et dans les alentours (Ruoms notamment), des calcaires de même nature que ceux de Chomérac ont été exploités dans de nombreuses carrières dont une seule est encore en activité (Etablissements Lestra). C'est donc à Labeaume que les entreprises restaurant ou réalisant les encadrements d'ouverture de maisons à Chomérac, vont chercher la pierre qui est sciée au gabarit. Les faciès des calcaires de Labeaume étant très proches de ceux de Chomérac, il sera très difficile, avec la patine du temps, de déterminer l'origine de ces calcaires (F 179). Par contre, on saura simplement qu'il s'agit d'une mise en œuvre relativement récente.

Molasse sableuse de type « Châteauneuf-sur-Isère ». Il s'agit d'une roche d'âge tertiaire (Miocène) finement gréseuse, de teinte marron clair (fig. 10), exploitée autrefois dans plusieurs carrières souterraines de la Drôme notamment à Châteauneuf-sur-Isère. Plus ou moins consolidée, elle a tendance à s'altérer assez rapidement.

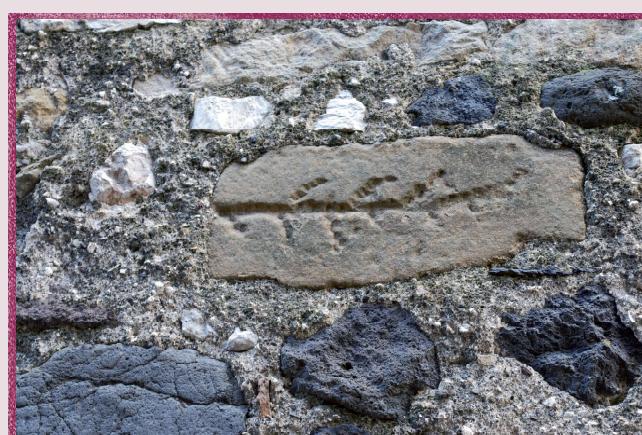
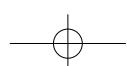


Fig. 10 : Molasse sableuse de Châteauneuf-sur-Isère avec entailles « techniques ».



Elle montre alors de nombreuses desquamations (F 248). Elle n'a été trouvée qu'en quelques réemplois (F 248, F 287) mais elle représente un marqueur historique important (Naud et Mur, 2009).

Argiles. Il est possible que certaines briques rouges puissent provenir d'établissements extérieurs comme ceux connus à Saint-Synphorien-sous-Chomérac, Alissas, Privas ou Veyras mais nous n'en avons pas la preuve.

Briques béton et parpaings béton. Ce sont des matériaux élaborés qui se rencontrent assez fréquemment. Les parpaings sont pleins et de plusieurs types (F 897, F 363, ZA 8) : à grains fins ou grossiers, de teinte grise à brune. La nature des éléments qui les constituent est difficile à déterminer par un simple examen macroscopique aussi l'origine de ces parpaings est incertaine. La présence de grains de basalte de petite taille laisserait supposer une fabrication locale, à confirmer (ZA 8), tandis que celle de mâchefer ou de laitier fait penser à ces parpaings fabriqués, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, à partir de résidus divers dont des crasses de hauts fourneaux (Le Pouzin) et des haldes de mine (Flaviac). Les briques bétons sont toujours de teinte grise à légèrement rosé et à grain fin. Les éléments qui entrent dans leur composition sont également difficiles à déterminer d'où l'incertitude quant à leur lieu de provenance. Pour certains habitants de Chomérac, elles proviendraient de la fabrique Boutilon qui se trouvait à la plaine du Lac à Privas. Le doute est permis sauf si cette fabrique produisait, à côté des briques réfractaires à base de diatomite du gisement de Combier, des briques béton.

III.2 – Matériaux exogènes secondaires

Phonolite des Boutières. La phonolite est une roche volcanique de teinte gris sombre, pauvre en cristaux visibles à l'œil nu. Très visqueuse, elle donne la plupart des dômes ou des pitons (appelés souvent « sucs ») de la Montagne ardéchoise et des Hautes Boutières (Gerbier-de-Jonc, Mont Mézenc, Montfol, etc.). La partie externe des édifices volcaniques se débite en dalles appelées lauzes. Ces lauzes, initialement utilisées pour les toitures, sont en réemploi à Chomérac pour des dallages (F 276, rue des Marches).

Pierre du Midi. Il s'agit de l'appellation de roches calcaires diverses connues également sous le nom de « molasse » et qui se sont formées au pied des Alpes en surrection, à plusieurs moments du Miocène (Tertiaire). Celle qui a été utilisée à Chomérac est très probablement originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux ou Saint-Restitut. Il s'agit d'un calcaire blanc, tendre, riche en petits débris de coquilles et d'organismes divers (algues, bryozoaires, mollusques, échinides) et d'éléments minéraux détritiques concassés (quartz, feldspaths, micas, etc.). Cette roche s'altère assez facilement ce qui rend son usage parfois délicat. Son emploi est très rare à Chomérac (F 375).

Calcaire « du Tarn ». L'origine exacte du calcaire cité ici

n'est pas assurée. En effet, ce type de calcaire peut se trouver en d'autres endroits mais très fréquemment dans le Tarn. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette appellation. Il s'agit d'un calcaire beige clair constitué de fines lames ce qui facilite leur débit en dalles d'où leur usage pour des dallages. (F 286).

Granites divers. Il n'y a pas de granite utilisé dans le bâti. Son emploi réside en quelques bordures de trottoir récentes (F 311). Ces roches, de teinte gris clair, composées de quartz, feldspaths et micas noirs, pourraient provenir du Portugal ou de Chine.

Matériaux élaborés. A côté des bétons modernes (bordures de trottoirs, pavés divers, mobilier), le béton a été utilisé très ponctuellement comme pour une maison de la place de la Croix où une imitation de la pierre de Chomérac a été tentée (F 31). La gamme des pavés artificiels étant très étendue, nous n'avons pas cherché à savoir de quelles usines provenaient tels ou tels de ces éléments.

Matériaux de décoration et d'ornement. Dans l'église, il s'agit de divers vrais marbres et pierres marbrières dont nous ne connaissons pas l'origine. En ce qui concerne les devantures de magasin, ont été utilisés : du granite gris (F 798), du calcaire de Côte d'Or (« Comblanchien » en F 914) et un calcaire (calcarénite urgonienne ?) d'origine indéterminée (F 882). Dans le cimetière, c'est la partie ancienne qui montre la plus grande diversité de matériaux : calcaires de Chomérac dominant largement ; granites gris ou roses, porphyroïdes ou à grain fin ; migmatites granitoïdes rouges ; quelques diorites sombres ; rares calcaires de Cruas et Comblanchien ; marbres et granites en stèles. L'origine géographique des migmatites, des diorites et des marbres nous est inconnue. Les granites gris pourraient être originaires du Tarn (massif du Sidobre) tandis que certains granites roses proviendraient de Bretagne. Une détermination plus précise nécessiterait une enquête très approfondie chez les marbriers locaux et régionaux, ce qui n'a pas été réalisé par manque de temps.

IV – ZONAGE DU BATI ET « REGLES » D'USAGE

IV.1 – Quatre zones de bâti

La commune de Chomérac montre un zonage du bâti en fonction des principaux matériaux utilisés qui se calque, peu ou prou, sur la cartographie géologique. Nous avons défini une zone à partir des deux grands critères suivants : 1- Nature des matériaux « guides » utilisés dans les murs, les chainages d'angle et les encadrements des ouvertures ; 2- Proportions des divers matériaux estimées en visuel. Cette définition a une valeur statistique car il est possible de rencontrer quelques exceptions.

Les matériaux « guides » sont, en majorité, d'origine locale : calcaires et brèches calcaires [Ca en abrégé] tous faciès confondus, travertin [T] et laminites [L] ; basaltes :

d'éboulis [Be], galets d'alluvions [Ba], bulleux [Bb] ; briques [Bi]. Les matériaux « guides » exogènes sont : les grès du Trias [Gr], les brèches basaltiques [Bv], les calcaires de Cruas [Cc], les briques béton (Bib), les parpaings béton (Pb) et la molasse sableuse de Châteauneuf-sur-Isère (M).

Pour les proportions, la rigueur voudrait qu'elles soient définies à partir de relevés précis (type photogrammétrie). Quoi qu'il en soit, l'évaluation visuelle de ces proportions permet d'établir une hiérarchie d'utilisation traduite par une suite allant du matériau le plus fréquent à celui le moins fréquent (Tableau I où > signifie « supérieur à » et >> « très supérieur à »).

Avec les critères ainsi définis nous avons déterminées 4 zones majeures et leur localité type : Zone I, de Gratenas (éboulis basaltique), étendue au pied du Coiron ; Zone II, de Rodèche (alluvions basaltiques) tout le long de La Payre jusqu'au pont de la route départementale n° 2 puis en rive droite de la Payre ; Zone III, de Chomérac (calcaires – alluvions basaltiques) sur toute l'emprise du bourg en rive droite de la Véronne jusqu'à son confluent avec la Payre puis, à partir de La Royale, sur une grande largeur, en rive gauche de la Véronne et de La Payre ; Zone IV, des Gras (calcaires du Jurassique et du Berriasiens), en rive gauche de la Véronne jusqu'au quartier du Pont puis, au nord d'une ligne passant entre La Boissière et Sabatas et entre Merlas et Beneys.

IV.2 – « Règles » d'usage

De l'étude du zonage, il ressort quelques « règles » d'usage (tableau I).

1 – **Les murs** sont composés, pour l'essentiel, du ou des matériaux locaux dominants dans la zone : Zone I : Basalte d'éboulis ; Zone II : galets de basaltes dominants et rares laminites ; Zone III : calcaires et galets de basalte et, selon les endroits, travertin ; Zone IV : calcaires. Les matériaux exogènes sont rares en usage premier (parpaings béton) mais assez fréquents en réemploi (grès, brèches volcaniques) dans la zone III.

2 – **Les chainages d'angle** sont souvent en matériaux locaux à l'échelle de la commune : basalte d'éboulis (Be) exclusif dans la zone I, mêlé, en plus ou moins grande quantité, aux calcaires de Chomérac dans la zone II puis en calcaires de Chomérac dans les zones III et IV. La présence de matériaux exogènes est exceptionnelle dans les chainages d'angle (grès au Feniol, ZI 358, F 248; brèches volcaniques pour F 338, F 366 ou l'église, parpaings béton pour F 416, ZA 8 ou ZH 181).

ZONES	MURS D'ANGLE	CHAINAGES	ENCADREMENTS
I : Gratenas - Eboulis	Be	Be	Cc>Bb, Bi>Ca>Gr
II : Rodèche Alluvions basaltiques	Ba>L>Ca	Be,Ba>Ca>>Gr	Ca,Bi>Gr,Bv,Cc>T,L,Bib
III : Chomérac Alluvions basaltiques Calcaires des Gras	Ca,Ba >T>Bv,Gr>>Cc	Ca>>Bv,Gr,Pb>>Ba	Ca>>Gr,Bv,Bib>>Bi,Cc,Bb>>M
IV : Les Gras - Calcaires	Ca>>Ba	Ca	Ca>>Cc,Bi,Bb,Gr

Tableau I : Caractéristiques des zones de bâti de la commune de Chomérac (voir légende dans le texte)

3 – **Les encadrements d'ouvertures** montrent des matériaux exogènes (grès du Trias, calcaires de Cruas, brèches volcaniques, briques béton) qui constituent, à l'origine, un complément aux matériaux locaux (calcaires, briques et, plus rarement, travertin, laminites et basalte bulleux). Ainsi, les calcaires de Cruas sont relativement fréquents, en usage initial dans la zone I, et en quelques points des zones II et III et, d'une façon plus étonnante, dans la zone IV. Toutefois, les matériaux exogènes se rencontrent aussi en réemploi fréquent.

V – QUELQUES EXEMPLES D'UTILISATION ET DE REPARTITION DES MATERIAUX DANS LE BOURG DE CHOMERAC

Nous présentons ici une étude un peu plus détaillée d'une partie de la zone III, à savoir la section F du cadastre de la commune qui couvre l'essentiel du bourg de Chomérac. Toutefois, nous nous en écartons ponctuellement pour citer quelques exemples remarquables (cette partie est commune à l'article paru dans la revue de MATP, n° 103).

V.1 – Utilisation des matériaux

Les éléments que nous avons retenus sont les suivants : murs, encadrements d'ouvertures (avec ou sans perron ou corniche), chainages d'angle, piliers et colonnes. S'ils sont constitués d'un seul matériau, ils sont dits « homogènes ». Dans le cas contraire, ils sont dits « hétérogènes ».

Murs. Ils sont généralement composés de pierres brutes, principalement calcaires locaux, travertin et galets de basalte (F 90). Si dans la plupart des dispositions, l'appareil est quelconque, dans le cas où les galets de basalte prédominent, on peut parfois rencontrer un arrangement en assises calibrées (F 315). Les murs en pierres de taille calcaires encore conservés depuis leur édification sont assez rares : murs en blocs simplement équarris à l'aiguille (donjon de l'ancien château en F 287, tour de guet en F 201, rez-de-chaussée de maisons de la route de Privas en F 876) ou plus élaborés, montrant ciselures et taille bouchardée (F 518). De rares portions de murs sont en briques creuses (F 872). En réemploi, on trouve, en plus ou moins grande quantité, associées aux calcaires de Chomérac (fig. 11) et galets de basalte, des pierres de taille en grès du Trias (F 254, F 226, F 248), en brèches basaltiques (F 90, F 106, F 274), plus rarement en calcaire de Cruas (F 155, église), en travertin (mur arrière de F 275, façade de F 884) et en molasse sableuse (F 248, F 287). On trouve également des pierres de taille en calcaires de Chomérac dont l'origine n'est pas toujours aisée à déterminer (F 90), sauf dans des cas évidents



Fig. 11 : Mur hétérogène avec réemploi de grès, brèche volcanique et calcaire de Chomérac taillé.

de poisson (F 287) déjà signalée par E. de Plagniol (1885) qui en donne un croquis (AD07 52 J) mais pense qu'il s'agit de grès fins (fig. 10). Par contre, sont bien en grès plusieurs pierres taillées en F 287 ou F 248.

Encadrements des ouvertures. Beaucoup d'encadrements sont homogènes (usage initial), en calcaires de Chomérac en majorité (F 518), mais quelques uns sont en brèche basaltique (entrée et fenêtre de F 284), en grès du Trias (fig. 12) (encadrement de porte de F 180), en calcaires de Cruas (F 253, F 284, F 355, K 226) et, très rarement, en basalte bulleux (reste d'un chambranle à l'angle de F 74, K 226). La brique rouge ou béton est également utilisée dans un certains nombre de cas où elle est seule (ouvertures cintrées en F 141, F 144, F 289, F 291, F 879) ou fréquemment accompagnée d'un linteau en fer IPN (F 41) et, exceptionnellement, en bois (F 138). Quelques linteaux sont en briques rouges, plates (F 138). Dans de très nombreux cas, les encadrements sont faits en matériaux de réemploi, donc hétérogènes (fig. 12). Une telle situation se remarque dans trois cas principaux. Le premier est l'emploi de deux à trois matériaux différents non assortis

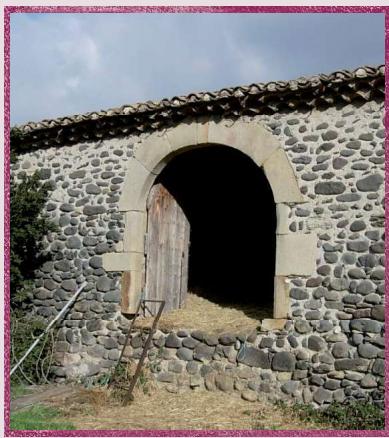


Fig. 12 : Arc d'entrée de grange en grès du Trias.

comme pour le F 286, de la rue du Château, dont les pierres de taille calcaires, disposées pêle-mêle au milieu de blocs bruts, proviennent du château voisin. A noter des réemplois très particuliers comme cette ancienne meule de moulin en grès du Trias, en F 954, ce moellon en molasse de Châteauneuf-sur-Isère marquée de rainures en arête

avec toutes les combinaisons possibles à partir, principalement, des calcaires de Chomérac, grès du Trias, travertin, molasse sableuse, brèche volcanique (F 90, F 113, F 164, F 173, F 197, F 226, F 278, F 248, F 287, F 365), voire calcaire de Cruas (F 358). Le deuxième correspond à une situation anor-

male d'un élément architectural remarquable (F 266 de la rue du Chambon où c'est probablement l'arc en grès de la porte d'entrée du château qui est en réemploi sur des chambranles en calcaire de Chomérac). Le troisième montre un ajustement inadéquat des éléments de l'encadrement (encadrement de porte en grès en F 282 et F 197).

Au point de vue architectural, les linteaux des ouvertures en calcaires de Chomérac sont soit monolithes, soit à claveaux. Dans le premier cas ils sont majoritairement droits (F 356, entre F 299 et F 308) et plus rarement cintrés (F 159) tandis que dans le second, ils peuvent être droits (F 142), en arc en plein cintre (entrée de la cour intérieure de la Poste, en F 35, F 137, entrée condamnée de la F 287, F 289, F 322, F 334, F 80), en arc ogival (F 201), en anse de panier normal ou surbaissé (F 70, F 289, F 518, F 955). Certains linteaux droits monolithes sont complétés d'une corniche plus ou moins ouvragée (F 35, mairie au F 67 ; F 72, F 383, F 816, ZE 552). Ces corniches sont toutes en calcaires de Chomérac. Enfin, un dernier élément retenu est représenté par un fronton triangulaire simple comme celui du temple construit en 1835, en calcaires de Chomérac. A l'inverse des corniches, il y a les perrons dont un bel exemple est donné en F 155. A noter que l'ensemble des bâtiments liés à la ligne de chemin de fer Livron-Privas (gare et maison des passages à niveau) montrent des encadrements en calcaires de Chomérac.

Il nous faut évoquer ici un aspect particulier de certaines ouvertures. Il s'agit des pierres de chambranles ou de linteaux taillées en biseau et non à angle droit. Une telle taille n'est pas pour créer un effet décoratif mais bien pour répondre à un problème pratique. Nous proposons deux types d'exemples. Pour le premier, il s'agit de faciliter l'accès à l'intérieur d'une cour ou d'un bâtiment. Le passage qui permet d'accéder à la cour de F 305 est trop étroit pour qu'un véhicule y entre perpendiculairement au mur de clôture. Ce véhicule ne peut donc entrer que de biais. En taillant les pierres des montants du portail d'accès en biais (à 45°) la largeur efficace a été augmentée de la largeur du mur (e) soit ici, de 50 cm (e x tg45°). Le problème est le même lorsqu'une porte d'entrée donne accès à un couloir dont le mur fait un angle b avec la façade (F 305). Dans ce cas, l'angle du biseau est égal à l'angle b. Le gain de largeur facilitera les déménagements ! Dans un deuxième cas, la taille en biseau permet d'adapter un bâti à l'angle que font deux rues et évite de perdre de la place, surtout lorsque la parcelle sur laquelle se trouve le bâti est réduite (fig. 13). Si une porte est proche de l'angle ainsi biseauté, les chambranles de cette porte seront aussi biseautés et selon un angle équivalent à celui des façades (F 325, F 340). Le principe vaut également pour les éléments horizontaux comme les ouvertures des caves (F 276, F 285). D'autres tailles en biais existent aussi pour une bonne adaptation à la présence d'une rue existante : escalier en F 142, pont sur la rue de Biove.



Fig. 13 : Angle de maison avec portes à montants biseautés.

A noter que certains encadrements récents réalisés en pierre de Labeaume se reconnaissent non pas par le faciès de la roche mais par le fait qu'ils sont lisses, sans aucune trace d'outil car ils n'ont pas été repris, après sciage, ni au ciseau ni à la boucharde (F 192).

Enfin, nous mettons dans ce paragraphe, les divers ponts qui enjambent la Vérone (pont Sicard et Pont Gibaud), la Payre (Pont de la Clève, du Vernas, de la route de Saint-Bauzile), celui qui permet le passage de la route du Pouzin sur celle de Biove et tous ceux liés à la voie de chemin de fer. Ces ponts sont plus ou moins complets mais les pierres de taille des piles, des arcs et, parfois, des voûtes, sont toutes en calcaires de Chomérac.

Chainages d'angles. Ils sont, dans la grande majorité des cas, en calcaires de Chomérac (fig. 13) et, parfois, en parpaings béton (F 416, ZA 8, ZH 181) ou en briques rouges (Champ-la-Lioure). Il y a quelques exemples d'hétérogénéité avec usage, à côté des calcaires de Chomérac, de blocs bruts de basaltes (F 315) de grès du Trias (F 248, F 121), de brèche volcanique (F 201, F 338, F 155, F 366, église) ou de basalte bulleux (F 315, F 954). Une association calcaires de Chomérac et briques rouges (de Chomérac ?) donne un très bel effet bicolore (F 428).

Piliers et colonnes. Ces éléments sont presque uniquement en calcaire de Chomérac. Les piliers, de section carrée ou rectangulaire, se trouvent à l'entrée de certaines propriétés (F 188, F 286, F 429, F 430, F 813, ZE 110) ou inclus dans les bâtiments pour le soutien d'arc (F 977) ou en décoration (église). Les têtes de piliers montrent diverses formes : arrondie, en pyramide, ou sculptée. Une sculpture géométrique remarquable est à signaler en F 429. Il existe, toutefois, pour le soutien de terrasses et d'auvents ou comme entrée, des piliers en briques béton (F 19-20, F 934, ZI 749) voire en galets de basaltes (F 178). Les colonnes sont toutes en calcaires de Chomérac et disposées plutôt à l'intérieur des bâtiments comme dans l'église (16 colonnes) et le Café « Les Colonnes » (le bien nommé). Une colonne isolée se trouve sur la place du Vieux Temple. Elle servait de soutien à l'auvent d'une maison de la place (F121) mais pourrait bien provenir du temple protestant détruit en 1748.

Certaines soutiennent des terrasses (F 122 de la place du Vieux Temple) ou des arcs en briques (maison dite « Le Casino » ou magnanerie des Gaules, en ZE 357). A noter que dans une ancienne carrière, il était possible, il y a quelques années, d'observer une petite colonne en cours de taille et une autre finie mais cassée. C'est cette dernière (4,25 m de long et 0,66 m de diamètre), qui a été utilisée en décoration au rond-point de l'entrée sud-est de Chomérac. Au plan des structures présentes dans les colonnes (et également dans les pierres de taille diverses comme celles des chambranles) en calcaires de Chomérac, il convient d'évoquer les **joints stylolithiques** (fig. 14). Il

s'agit d'une surface séparant deux bancs de calcaires superposés.

Souvent, cette surface appelée joint, est plane et argileuse (« mise grasse » des carriers). Parfois, lorsque les bancs ont été soumis à une compression perpendiculaire au joint, cette surface est très irrégulière, hérissée de pics de roche dont la hauteur va de quelques



Fig. 14 : Joint stylolithique dans du calcaire graveleux de Chomérac.

millimètres à plusieurs centimètres. En section, la surface donne un tracé dentelé, les dents de roche étant parallèles à la pression responsable du phénomène. Il en résulte un « engrenage » des deux bancs ainsi fortement solidarisés. La colonne étant taillée horizontalement dans un banc, elle peut être également taillée au niveau d'un joint stylolithique qui se retrouvera vertical sans que cela présente un danger quelconque pour la cohésion de la colonne.

V.2 – Répartition spatiale de quelques matériaux

Une première cartographie de quelques matériaux (grès, brèche volcanique, travertin, calcaire de Cruas) sur la feuille F du cadastre de Chomérac a été tentée. Celle-ci a nécessité une étude, maison après maison, et la prise en compte d'un certain nombre de paramètres : présence et densité de tel ou tel matériau, son type d'emploi (initial ou en réemploi) et son site dans le bâtiment (mur, encadrement, chainages d'angle). Nous présentons quelques résultats de cette cartographie qui n'est que partielle pour l'instant. Une étude complète permettrait de l'affiner.

Grès et brèche volcanique. Ces matériaux se rencontrent dans deux zones : du quartier du Pont au

quartier de la place et de la rue du Vieux Temple ; dans le secteur compris entre la rue des lavoirs, la rue de l'Hospice et la route de la gare (y compris dans l'église actuelle). Ils sont souvent en réemploi. En termes de densité, les alentours du château, le quartier du Pont et le quartier de l'Hospice sont les plus denses indiquant les lieux où ils ont probablement été utilisés initialement avant d'être réemployés alentours (première église St Eustache ou prieuré St Sernin pour le quartier de l'Hospice ?).

Travertin. On le trouve également dans deux secteurs : autour de la rue du Vieux Temple et entre la rue des Damoiseaux et la rue Courte. Le travertin étant utilisé, très souvent, dans les voûtes des églises primitives, la concentration dans le secteur du Vieux Temple ne traduit-elle pas un réemploi à partir d'un ancien édifice religieux ?

Calcaire de Cruas. Encore deux secteurs de répartition : quartier du Pont (surtout en réemploi) et quartier de l'Hospice (quelques emplois initiaux). L'emploi de ce matériau est étonnant. En effet, pourquoi utiliser à Chomérac ce calcaire alors que, localement, la pierre de taille calcaire abonde ? Cette même question se pose d'ailleurs pour l'usage initial de ce matériau dans la zone de bâti I.

VI - LIEUX D'EXTRACTION ET DE TRANSFORMATION

Nous n'abordons ici que les lieux d'extraction de matériaux locaux car si nous avions intégré une présentation des lieux d'extraction des matériaux exogènes cela aurait considérablement allongé notre propos. Il est possible d'avoir quelques informations à ce sujet en consultant d'autres publications (Naud, 1995, 1997, 1999).

VI.1 - Les carrières des calcaires locaux

Il faut distinguer deux types de carrières. Celles, individuelles, sur lesquelles les propriétaires édifiaient leur bâti et celles « industrielles ». Pour les premières, difficiles à mettre en évidence, la pierre est souvent brute. Ainsi, à titre d'exemple, nous pensons que la maison réalisée en F 178 de la rue du château est établie sur sa propre carrière. Pour les carrières « industrielles » l'ampleur est toute autre. Sur la commune, nous avons repéré une dizaine de sites de carrières. Nous n'avons pas l'histoire détaillée de chacune d'elles. Nous reprenons ici quelques éléments de présentations globales (Naud, 1997 ; Foray ; 2001, Bellin, 1958) et utilisons pour quelques informations ponctuelles, la notice éditée par les frères Pradelle, propriétaires des carrières de Chomérac, pour l'exposition universelle de 1889.

Un peu d'histoire. D'après Bellin (1958), l'étude de l'évolution de la population de Chomérac, se calque sur l'activité des carrières. Ainsi de 451 feux en 1644, on passe à 797 feux en 1731 puis 5 516 habitants en 1791-1793 pour

atteindre son maximum en 1861 avec 10 268 habitants (?). Par contre, en 1946, on retrouve la population du début du XVIII^e siècle (5 261 h) et en 1958, celle du XVII^e siècle (1 582 h). Au XVIII^e siècle, les carrières de Chomérac sont bien connues des géologues français comme Faujas de Saint-Fond ou italiens comme Marzari-Pencati (1806). Ce dernier constate, en 1805, qu'à Chomérac « *si esplotta un bel marmo cenericeno simile a quello del Poussin. Vi trovammo due operay Milanesi. I tagliatore di questa nazione sono molto communi in Francia* ». Parmi ces italiens, il y avait un dénommé Castelano. Au XIX^e siècle, les carrières de Chomérac sont évoquées par plusieurs auteurs locaux dont J.B. Dalmas (1872) qui, dans la description d'une coupe du terrain jurassique de Privas à Chomérac (p. 114), évoque les « *carrières à marbre Duclaux et de Plagniol, exploitées sur les deux rives du ruisseau de Véronne, au nord de Chomérac* » et A. Mazon (1882) qui précise « *Les carrières sont pris dans cette ville, dans le terrain jurassique. C'est une pierre calcaire d'un grain compact, grisâtre, injecté d'ammonites et de bélémnites plus foncées et susceptible de recevoir un beau poli. Des scieries débitent ce marbre en bandes minces qui servent à faire des dessus de table et de cheminée. On peut faire des colonnes de cinq ou six mètres de longueur. On en exporte de beaux blocs à Lyon et dans tout le Midi* ». Dans la notice des frères Pradelle (1889), on apprend que l'exploitation est réalisée, après Castelano, par « *des personnes du pays ... les Quiot et les Ranc pendant la première moitié du siècle... En 1856 environ... une compagnie anglaise vint exploiter les carrières de Chomérac... En 1860, c'est-à-dire de l'époque de la construction de la ligne de Livron à Privas, une Compagnie belge vint également s'installer à Chomérac... C'est à la suite de toutes ces tentatives que nous avons acheté ... la plus grande partie des Carrières susceptibles d'exploitation dans le gisement de Chomérac* ». La notice nous donne également une très intéressante succession des bancs exploités et précise les conditions d'exploitation (fig. 15). En 1943,

E. Reynier cite Chomérac dans un passage consacré à l'industrie extractive (p. 149) : « *La roche fournit de beaux matériaux de construction et d'architecture. Le marbre gris ou bleuâtre de Chomérac, ceux de Ruoms, Vogüé, Saint-Germain, durs et compacts, presque aussi résistants à*

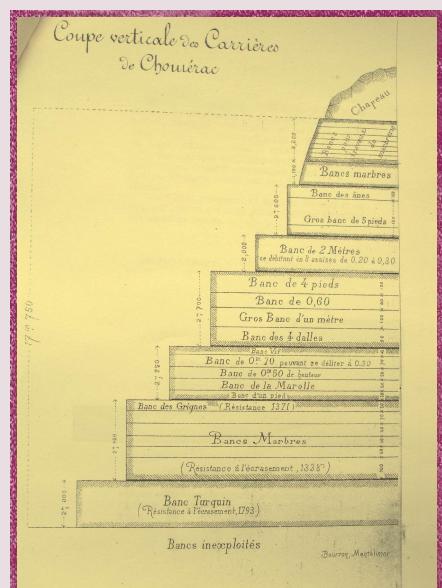


Fig. 15 : Succession des couches dans les carrières de Chomérac donnée dans l'ouvrage des frères Pradelle (1889).

l'écrasement que le basalte et le porphyre ont été utilisés surtout après 1850 pour les voies ferrées de la région, des monuments variés... Industrie en déclin : le travail est trop dur sous le chaud soleil, le ciment armé fait un concurrent redoutable (En 1938, 3 carrières de 7 à 15 ouvriers chacune : 300 ouvriers en 1914) ». Ce déclin se poursuit en 1958 avec « moins de 10 carriers travaillant effectivement dans leur spécialité » (Bellin, 1958) et, en 1965, il semble que la seule carrière en activité, avec 7 ouvriers, soit celle exploitée par la CFM (Carrières françaises de Marbre) de Lyon (note in A. Mazon, 1996). C'est cette exploitation qui est décrite dans l'édition du Mausolée de 1976 (fiche de 1956) « Masse importante sous un découvert de 10 à 15 mètres. Exploitation des bancs marbriers sur 6 à 7 mètres en 7 bancs de hauteur de 0,60 m à 1 mètre » et qui est arrêtée en 1977.

La production. Beaucoup d'informations sont extraites de la notice des frères Pradelle reprises par plusieurs auteurs dont Bellin (1958). Elles sont complétées par quelques données diverses. Le « Chomérac » était effectivement célèbre pour la production de colonnes (Bellin, p. 114-115). L'architecte Sainte-Marie Perrin l'utilisa pour la chapelle des Frères à Caluire, en colonnes monolithes de 5 m de haut et de 0,70 m de diamètre, dans l'église de Saint-Héand (Loire) et de celle de Grézieu-le-Marché (Rhône). On en retrouve également à Lyon (Ecole de médecine, église Saint-Joseph des Brotteaux), à Marseille (Procure des Missions dominicaines) et bien sûr, à Chomérac et à Privas (intérieur et extérieur) de l'église Saint-Thomas. A l'exposition universelle de 1889, le « Chomérac » produit dans la carrière Pradelles est à l'honneur avec l'obtention d'une médaille d'argent pour une fontaine monumentale exposée quai des Invalides et pesant 52 tonnes (fig. 16). Comme dans toutes les carrières, chaque banc aux caractéristiques bien définies donc destiné à un usage particulier, avait un nom. Dans la carrière Pradelles on connaissait, entre autres, les bancs



Fig. 16 : Plan de la fontaine monumentale présentée à l'exposition universelle de 1889 par les établissements Pradelle de Chomérac.

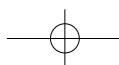
escaliers) en passant par la Province (musée de Grenoble, gare d'Avignon, basilique de Fourvière à Lyon, barrage de Génissiat, etc.). Ces quelques données prouvent que le « Chomérac » était très réputé au XIX^e siècle. Au XX^e, il ne l'est pas moins même si son usage, comme celui de toutes les pierres de taille, subit un déclin inexorable. Toutefois, on le retrouve encore en dallage dans de nombreux bâtiments administratifs de Privas (Préfecture, Archives départementales), ainsi que dans le gros œuvre de diverses constructions (Crédit agricole de Privas, Eglise du Pouzin, Maison de Retraite de Chomérac, etc.). Outre celui de Chomérac bien sûr, plusieurs monuments aux morts d'Ardèche sont également en Chomérac : Saint-Bauzile, Saint-Vincent-de-Barrès, Coux, etc. (Ferret et Naud, 1994). Malgré les quelques « recensements » que nous venons de citer, la liste exhaustive de l'emploi du « Chomérac » reste à faire. Enfin, il est nécessaire de préciser que le socle de la statue de la Liberté, à New-York, n'est pas en calcaire de Chomérac ni de Ruoms mais en granite américain.

VI.2 – Fours à chaux et tuilleries

Nous devons préciser que notre étude, dans ce domaine, s'est limitée au site de Flacher près du hameau de Rodèche où se trouvait une tuilerie et à un four à chaux, l'ensemble étant connu dans la littérature sous le nom de tuilerie Tastevin.

Un peu de technique. Les bâtiments de la tuilerie se situaient au quartier de Flacher, au pied d'une petite bute cotée 226. Le bâtiment principal a été restauré en maison d'habitation alors que la partie « technique » semble avoir été transformée en remise. L'argile qui servait à la fabrication des briques et tuiles provenait des environs immédiats où affleurent les marnes du Crétacé. Ceci est confirmé par Dalmas (1872) qui décrit le terrain néocomien de Chomérac en donnant la succession des couches. Après les calcaires blanchâtres et les marnes, en bordure du chemin menant à Champ-la-Lioure, « les marnes argileuses exploitées à l'ancienne tuilerie Tastevin, recouvrent cette première série ». Au pied de la bute, il semble que des creux du terrain représentent le lieu d'extraction de la partie supérieure de ces marnes qui, altérées, donnent une argile de qualité moyenne mais suffisante pour une production locale de briques et tuiles. En ce qui concerne le four à chaux, il se situait également au pied de la bute 226, à côté du four à tuiles. Le calcaire utilisé pour la production de chaux pouvait être celui du Berriasien dont les affleurements les plus proches se situent le long des berges de la Payre entre Rodèche et Champ-la-Lioure ou les calcaires jurassiques des environs de Chomérac.

Un petit historique. Il semble que le four à chaux ait été plus anciennement installé que la tuilerie. En effet, en mars 1834, le préfet demande au maire de Chomérac de préciser l'emplacement du four à chaux, propriété de Jacques Marchier. Toutefois, ce four n'aurait fonctionné que quelques années. En ce qui concerne la tuilerie, les premières indications datent de 1855. A cette époque, la



tuilerie appartient à Louis Frédéric Tastevin. Il ne semble pas que les affaires soient conduites avec réussite car dès 1860, l'établissement est l'objet d'une saisie immobilière suivie, en 1862, d'une vente à Marius Bouvier (AD07 2 E 12176), moulinier en soie à Chabeuil (Drôme). La même année, il est revendu à Jean-Pierre Jeannot, propriétaire cultivateur à Alissas. La tuilerie fonctionne une dizaine d'années, sûrement en 1872. En 1874, elle fait l'objet d'une vente, à Gustave Quiot d'Etoile qui l'exploite jusque dans les années 1880 (AD07, 2 E 18173 18188). En 1882, la tuilerie est démolie (AD07 3P 446-448).

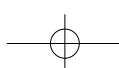
VII - CONCLUSION

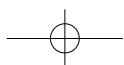
Lorsqu'il nous a été proposé de présenter les matériaux de construction utilisés sur le territoire de la commune de Chomérac, nous savions qu'il y avait une certaine diversité. Mais lorsque nous avons commencé notre étude de terrain, nous avons vite été dépassés par la masse d'informations à récolter et à analyser. C'est la raison pour laquelle il nous a fallu sélectionner les données recueillies

et ce, à notre plus grand regret. Aussi, nous devons considérer notre étude comme incomplète. Toutefois, même incomplète, elle nous a autorisé quelques conclusions. Ainsi, nous avons pu constater une bonne concordance entre la cartographie géologique du territoire et la constitution du bâti, ce qui nous a conduit à répartir ce dernier en quatre zones distinctes aux caractéristiques précises. Si dans les zones I et II, la couleur noire des basalte prédomine et si dans la zone IV, c'est le blanc des calcaires qui s'impose, dans la zone III, celle de Chomérac, l'impression première et générale qui se dégage du bâti est une bichromie (fig. 17) avec le blanc des calcaires et le noir des basaltes. Un examen plus détaillé nous a montré que si beaucoup de matériaux sont d'origine locale, un certain nombre sont étrangers au territoire (grès des environs de Privas, brèches volcaniques du Coiron, calcaires de Cruas, etc.). Un tel constat démontre que même dans un pays très riche en divers matériaux de construction, des motivations les plus diverses font que des matériaux étrangers (exogènes) sont

N°	Rue, route, quartier	N°	Rue, route, quartier	N°	Rue, route, quartier
C546	Le Charron	F197	R Donjon	F365	R Hospice
E5	Pont Sicard	F201	R fontaine	F366	R Hospice
E609	Le Pont	F226	R du Nord	F375	R Gare
F10	R Parisien	F229	R Chambon	F383	Rte Pouzin
F19-20	Rte de Privas	F245	R du Pont	F416	Rte Privas
F31	Pce de la Croix	F248	R des Jardins	F428	R Parisien
F35	Pce Bosquet/R Répub.	F251	R des Jardins	F429	R Parisien
F41	R de la Vialatte	F253	Q du Pont	F430	R Parisien
F70	Rte de Privas	F254	R Chambon	F518	Rte Privas
F72	R République	F259	R Chambon	F789	R Vieille
F74	R Cinéma	F260	R Chambon	F798	R République
F80	R Cinéma	F263	R du Pont	F813	Pce La Croix
F90	R République	F266	R Chambon	F816	Rte Privas
F102	Pce Vieux Temple	F275	R Courte	F854	Pce Champ de Mars
F106	R Vieux Temple	F276	R Courte/Château	F869	Pce Champ de Mars
F113	R Vieux Temple	F 278	R Courte/Château	F872	R Soupirs
F118	R Vieux Temple	F282	R Courte	F879	Ruelle Rte Pouzin
F121	R Vieux Temple	F284	R Seigneurs	F882	Rte Gare
F122	Pce Vieux Temple	F285	R Château	F884	R Damoiseaux
F137	R Soupirs	F286	R Château	F897	R L'Isle le Roy
F138	R Soupirs	F287	R Château/R Courte/Seigneur	F914	Rte Privas
F141	R Vieux Temple	F289	R Château	F920	R Château
F142	R République/Vieux Temple	F290	R Château	F934	R République/Lavois
F144	R République	F291	R République	F939	Pce Champ de Mars
F145	R République	F299	R République	F953	R Château
F148	Pce Champ de Mars	F305	R République	F954	R Damoiseaux/Château
F154	Pce Champ de Mars	F308	R République	F955	R Hospice
F155	R Château	F311	R République	F977	Pce Bosquet
F156	R Château	F315	R République	H108	Petit Mauras
F159	R Damoiseaux	F322	R lavoirs	K226	Gratenas
F160	R Donjon	F325	R lavoirs	ZA8	R du Pont
F164	R Damoiseaux	F331	Rte Pouzin	ZA18	R du Pont
F170	R Damoiseaux	F334	R Condamine	ZA19	R du Pont
F173	R Donjon	F337	Pce Eglise	ZE110	R Condamine
F175	R Château	F338	R lavoirs	ZE357	Magnanerie des Gaules
F178	R Château	F339	R lavoirs	ZE552	La Grangeasse
F179	R Donjon	F340	R lavoirs	ZH181	Vers rte Gare
F180	R Donjon	F341	R lavoirs	ZI 202	Rodèche
F182	R Donjon	F351	R Hospice	ZI 316	Rodèche
F183	R Donjon	F355	Rte Pouzin	ZI 358	Feniol
F185	R Château	F356	R Hospice	ZI 749	Rodèche
F188	R Château	F358	R Hospice		
F192	R Donjon	F363	Ruelle Rte Pouzin		

Tableau II : Situation des différentes parcelles citées dans le texte.





(Fig. 17) Chomérac avec ses murs polychromes, en basalte noir et en calcaires blancs.

quand même employés. Les premiers résultats obtenus démontrent, s'il en était besoin, qu'une étude pluridisciplinaire (géologie - archéologie - histoire) crée toujours une synergie, bénéfique à l'avancement des connaissances. Mais à côté des premiers résultats, notre étude pose beaucoup de questions et laisse de nombreuses portes ouvertes comme l'origine des briques

(1) Cet article vient en complément d'un autre sur le même sujet mais qui était plus orienté sur l'aspect chronologie et datations et qui a été publié dans le n° 103 des Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps présent (Naud et Mur, 2009).

béton et parpaings béton, l'usage du calcaire de Cruas dans la zone I, l'identification des bâtiments dont certains matériaux exogènes sont réemployés, des datations complémentaires, etc. Il y a donc, en perspective, des études plus détaillées mais aussi plus longues, à réaliser. Il nous faut alors fixer un autre rendez-vous, mais ceci est une autre histoire.

(2) Il s'agit d'une référence cadastrale. Le tableau II permet de relier ces références à un quartier ou une rue.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ARDECHE (AD07) : *AD07, 3 P 446-448 : Matrice des propriétés bâties et non bâties. Commune de Chomérac, 1823-1914* ;
- *AD07, 2 E 12176 : Registre du notaire Théron, de Privas, année 1862* ;
- *AD07, 2 E 18173-18188 : Registres du notaire Bernard, de Chomérac, 1859-1872*.
- BELLIN P. (1958).- Les carrières de marbre de Chomérac. *Rev. Vivarais*, t. LXII, n° 4, p. 112-117.
- DALMAS J.-B. (1872).- *Itinéraire du géologue et du naturaliste dans l'Ardèche et une partie de la Haute-Loire*. Paris, Savy libraire, 221 p.
- ENCYCLOPEDIE MAZON. AD 07 52 J.
- FERRET B. et NAUD G. (1994).- *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 en Ardèche*. Contribution à la cartographie des carrières en activité entre les années 1920 et 1925. 119^e congr. Nat. Hist. scient. Amiens. Carrières et constructions III, 363-383.
- FORAY S. (2001).- *Chomérac, les carrières*. In « Education et Patrimoine en Ardèche », Fiche 5.2, 4 p.
- FRANCUS Dr (MAZON A.) (1882).- *Voyage autour de Privas*. Réedit. 1996, *Edit. Dolmazon*, 675 p.
- LE MAUSOLEE (1976).- *Essai de nomenclature des carrières françaises de roches de construction et de décoration*. *Edit. Le Mausolée*, 254 p.
- MARZARI PENCATI G. (1806).- *Corsa pel bacino del Rodano contiene la Orittografia del Monte Coiron situato nella dianzi Provincia Vivarese*. Vicenze, 174 p.
- NAUD G. (1995, 1997, 1999).- *Des matériaux de construction de la ville de Privas à leur lieu d'extraction*. *Bull. Soc. géol. Ardèche* : 1995, I, n° 167 et II, n° 168 ; 1997 : III, n° 174 ; 1999, IV, n° 181.
- NAUD G. et MUR J.P. (2009).- *Les matériaux utilisés dans les constructions de Chomérac*. In « Entre Rhône et Coiron, Chomérac », *Mém. Ardèche Temps présent*, n° 103, p. 15-23.
- PRADELLE frères (1889).- *Grande exploitation des carrières de Chomérac (Ardèche)*. Notice et documents. *Imp. Bourron, Montélimar*, 35 p.
- REYNIER E. (1943).- *Le pays de Vivarais*. *Imp. Chapuis et Reyne*, 272 p.

